

**Résumé des assurances contre l'incendie effectuées au Canada en 1934.**—Parmi les assurances contre l'incendie effectuées au Canada chaque année, il y a lieu de tenir compte des opérations des compagnies autorisées à opérer dans les provinces. Généralement ces compagnies confinent leurs opérations à la province qui les a autorisées, quoiqu'elles puissent obtenir le droit de faire des affaires dans les autres provinces. Cependant, le gros des assurances appartient aux compagnies à charte fédérale. Les opérations de 1934 sont analysées dans le tableau 7.

**7.—Opérations des compagnies d'assurance contre l'incendie, à charte fédérale et à charte provinciale au Canada, 1934.**

Opérations par—	Assurances effectuées, net.	En vigueur à la fin de l'année.	Primes encaissées, net.	Pertes payées, net.
	\$	\$	\$	\$
1. Compagnies à patente fédérale.....	9,506,703,020	8,804,840,676	41,468,119	16,968,030
2. Compagnies à patente provinciale—				
(a) Dans les provinces où elles ont été incorporées.....	560,128,981	1,173,209,309	5,098,543	2,725,719
(b) Dans les autres provinces.....	65,326,996	67,187,304	491,432	195,530
Totaux pour les compagnies à patente provinciale.....	625,455,977	1,240,396,613	5,589,975	2,921,249
<b>Grands totaux, 1934.....</b>	<b>10,132,158,997</b>	<b>10,045,237,289</b>	<b>47,058,094</b>	<b>19,889,279</b>
<b>Grands totaux, 1933<sup>1</sup>.....</b>	<b>11,061,789,743</b>	<b>10,202,771,931</b>	<b>46,879,014</b>	<b>25,207,011</b>

<sup>1</sup> Révisé depuis la publication de l'Annuaire de 1934-35.

**Section 2.—Assurance-vie.**

Un article traitant des progrès et de l'évolution de l'assurance-vie au Canada, rédigé par M. A. D. Watson, du département de l'Assurance, Ottawa, a paru dans l'Annuaire de 1933, pages 949-956.

**Statistique de l'assurance-vie.**—En 1934, il y avait en tout 41 compagnies autorisées par le gouvernement fédéral à faire de l'assurance sur la vie au Canada, dont 27 canadiennes, 6 britanniques et 8 étrangères; 12 autres compagnies, dont 6 britanniques et 6 étrangères, bien qu'enregistrées, ont presque cessé de fonctionner; 5 compagnies, 2 britanniques et 3 étrangères, ont été autorisées à continuer leurs opérations en ce qui concerne les contrats effectués avant le 31 mars 1878. Une compagnie britannique, qui cessa d'émettre de nouvelles polices en 1878, a complètement discontinué ses opérations au Canada. Une compagnie étrangère fut autorisée en 1931 à faire de l'assurance-vie au Canada, mais elle n'y a pas encore émis de polices excepté par mode de réassurance. Une autre compagnie étrangère a été enregistrée en 1934 mais elle n'a pas émis de polices au cours de l'année.

Tel que l'indiquent les chiffres au tableau rétrospectif 8, l'assurance-vie au Canada a eu un essor formidable. Les contrats en vigueur effectués par les compagnies enregistrées au Dominion, de \$35,680,082 qu'ils étaient en 1869, atteignent \$6,220,725,929\* en 1934, la somme per capita de la population a presque doublé depuis 1919, ce qui démontre que l'assurance-vie est de plus en plus appréciée comme protection de la famille. Un autre fait qui saute aux yeux est l'amoin-drissement en importance des compagnies britanniques, qui détenaient le premier rang en 1869, mais qui ont été devancées ensuite, et de beaucoup, par les sociétés

\* Ce total ne comprend pas \$167,355,701 de contrats effectués par les sociétés de prévoyance. Les chiffres préliminaires de 1935 indiquent \$6,259,732,426 d'assurance-vie en vigueur dans des compagnies du Dominion, à l'exclusion de \$157,524,445 d'assurance dans des sociétés de prévoyance.